Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 85 (1993)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe de l'Union syndicale suisse

Paraît six fois par an
N° 4 – 1993 – 85e année

REVUE SYNDICALE SUISSE

Qui veut la fin, veut les moyens

*Ewald Ackermann**

Réduire le temps de travail: selon quelles modalités et avec quels effets sur l'emploi? Et aussi: comment les syndicats entendent-ils imposer ces réductions par la voie des conventions collectives de travail, mais également, au prix de quels éventuels sacrifices? Tels sont les principaux thèmes de ce numéro 4 de la Revue syndicale suisse.

Toutes les contributions ci-après s'attachent à relever les effets positifs des réductions du temps de travail; le contraire ne manquerait d'ailleurs pas de nous étonner. Mais bien souvent, il y a loin de la coupe aux lèvres. En plus clair: traduire un programme dans la pratique est un exercice difficile qui souffre souvent d'imperfections. En réalité, il ne s'agit pas de transposer, mais d'imposer. Ce qui nous amène tout droit au problème, difficile s'il en est, du front hermétique des employeurs auxquels il faut littéralement arracher des diminutions du temps de travail. Voilà qui nous renvoie à une question non moins difficile: la mobilisation des syndicats.

Pourtant, l'annonce d'une embellie vient ponctuer chaque semaine au moins l'horizon morose du monde du travail: l'entreprise X clôture avec des résultats brillants. Mais connaissez-vous une grande banque qui réussit à gonfler ses bénéfices sans réduire simultanément son personnel? Pour ma part, je n'en connais pas. Et sur ce point, nous rejoignons tout à fait André Gorz pour qui il faut viser non pas le plein emploi, mais une juste répartition des bénéfices. Si la cible est juste, elle suppose cependant que nous nous départissions d'un état d'esprit dont nous sommes prisonniers. Si la société était construite sur les fondements de la raison et fondée sur des rapports d'égalité, les syndicats pourraient alors sérieusement songer à rompre avec l'objectif du plein emploi, pour se tourner vers le juste partage des richesses. La raison cependant reste, semble-t-il, le privilège de quelques rares cerveaux. Le capital, quant à

* Rédacteur à l'Union syndicale suisse (USS)